

**Consultation publique
Agrandissement de l'école St-George**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉCOLE ST-GEORGE
(LES CONSULTANTS ARTIFACTS)

Date : 18 mars 2019

Heure : 15 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Du promoteur :

George Kfoury (représentant et gestionnaire de projet pour Artifacts Consulting inc.)

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Arlindo Vieira (président de commission)

Jean Caouette (commissaire)

Andréanne Bernier (secrétaire-analyste)

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président de la commission, Arlindo Vieira, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué.

2. Le cheminement du projet

Le président de la commission a demandé au promoteur de décrire brièvement le cheminement du projet depuis sa conception.

3. La préparation de la consultation publique

Les séances publiques d'information

Les séances publiques d'information débiteront le 21 mars en soirée dans les locaux de l'OCPM (1550, Metcalfe, 14^e étage). L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Cette première soirée d'information débutera avec une présentation du contexte réglementaire par l'arrondissement de Ville-Marie, suivie d'une présentation du projet d'agrandissement de l'école St-George par le promoteur.

Le président de la commission invite les représentants du promoteur à se préparer sur divers sujets qui sont susceptibles d'être abordés en consultation publique dont notamment : le phasage des travaux et le stationnement.

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débuteront le 17 avril en soirée dans les locaux de l'OCPM (1550, Metcalfe, 14^e étage). Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter un résumé de leur opinion à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre leur point de vue.

4. Le dossier de documentation

Les documents fournis ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca).